

Santé publique: réseau de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies transmissibles dans la Communauté européenne EWRS

1996/0052(COD) - 12/11/1996

Le rapporteur, M. Cabrol (UPE,F), s'est réjoui de la proposition de la Commission visant à sensibiliser davantage l'opinion publique de l'Union européenne aux risques liés aux graves maladies telles que la tuberculose, le sida et la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Il a présenté des amendements visant à créer un système d'alerte précoce aux fins de communication d'informations en cas d'urgence ou d'épidémie et il a exhorté à pourvoir des moyens suffisants le futur observatoire européen de la santé de façon qu'il puisse être à la fois efficace dans la connaissance, dans l'alerte et dans la protection des citoyens européens. Le commissaire Flynn a déclaré pouvoir accepter la plupart des amendements dans la totalité; cependant, il a rejeté les 5 suivants: nn.3,7,8,10 et 11. Parmi ceux-ci, le n.8 est le plus important puisqu'il concerne la création de l'observatoire européen sur la santé, qui est une idée trop avancée, d'après le commissaire, par rapport à l'état actuel des rapports entre autorités nationales et communautaires.